

Image not found or type unknown



que faire des différents papiers de mon père décédé

Par **madoan**, le **10/02/2011** à **10:09**

Mon Père est décédé en 2004

Nous sommes passés par un Notaire pour la succession, tout est réglé

Nous sommes en 2011, dois je encore garder tous les papiers de mon Père , en dehors bien sur de ceux du notaire et des funérailles

Il me reste tous les documents médicaux , de logement et de banque et autres

merci